



## PARCOURS DE VIE ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES PAYS D'ARLES ET ETANG DE BERRE



DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL POUR APPORTER DES RÉPONSES À DES SITUATIONS INDIVIDUELLES PAR LE MAILLAGE DES ACTEURS, DANS UNE LOGIQUE DE TERRITOIRE.

## SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DU DISPOSITIF

SEPTEMBRE 2013-JUILLET 2015

## ▶ LE DISPOSITIF "PST"

Un dispositif expérimental co-construit par la MDPH et le Mouvement Parcours Handicap 13.

Une « équipe ressources territoriale » composée d'un travailleur social de la MDPH (0.5 ETP) et d'une animatrice réseau du Mouvement Parcours Handicap 13 (0.25 ETP).

Un investissement bénévole important dans la mise en oeuvre du dispositif.

Un objectif : apporter, par la mise en lien des acteurs locaux autour des situations individuelles, des réponses personnalisées dans une logique de territoire et de proximité.

Territoires d'expérimentation : Pays d'Arles et de l'Etang de Berre

Durée de l'expérimentation : 23 mois - septembre 2013/juillet 2015

Ouverture des saisines : janvier 2014 - mars 2015

## LES RÉSULTATS ATTENDUS

### DE LA PERSONNE

AU NIVEAU

Eviter les orientations par défaut ou inadaptées. Proposer des réponses personnalisées (« sur mesure »).

Pouvoir mobiliser l'ensemble des ressources du territoire.

### TERRITORIAL

AU NIVEAU

Expérimenter des réponses collectives nouvelles permettant de générer une offre nouvelle.

Développer et structurer les réseaux locaux en intégrant les acteurs du droit commun et du sanitaire.

### LES CRITÈRES DE SAISINE DU DISPOSITIF :

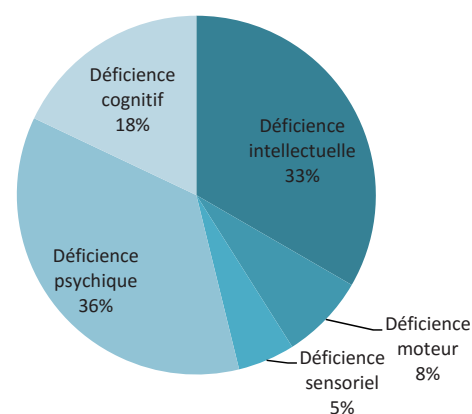
- La personne est en situation de handicap
- Pas de limite d'âge
- La personne vit sur le territoire du dispositif
- Cumul de problématiques
- Des éléments de blocage empêchent les professionnels de répondre aux attentes et besoins de la personne
- La saisine intervient à la suite de plusieurs démarches n'ayant pas abouti
- Le dispositif ne se substitue pas aux missions de la MDPH ou du (des) service(s) impliqué(s)
- Accord préalable de la personne ou de son représentant légal

## ▶ ÉVALUATION DU DISPOSITIF

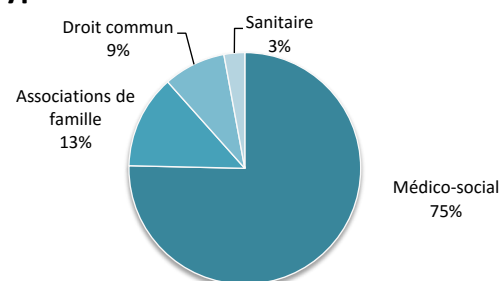
### L'EXPÉRIMENTATION EN CHIFFRES

- 27 saisines = 66% des personnes sont âgées de 25 à 60 ans – 63% sont des hommes
- 89% sont célibataires.
- 42% vivent en famille et 31% en logement indépendant – 8% vivent en établissement, 5% en famille d'accueil.
- 36% : sont confrontés à une problématique d'isolement social.
- 65% sont sans activité.
- La majorité des personnes pour lesquelles le PST a été saisi rencontre essentiellement des difficultés d'ordre intellectuel (33%), psychique (39%) et cognitif (18%).
- 48% des personnes cumulent plusieurs déficiences.
- 25% des saisines sont issues d'acteurs hors du secteur médico-social.
- 90 acteurs issus des secteurs médico-social, sanitaire et du droit commun ont été rencontrés et mobilisés sur les commissions ressources locales (CRL), autour de dossiers individuels.
- 6 CRL ont traité 12 dossiers.

### Type de déficience



### Type d'acteurs mobilisés sur les CRL



# SYNTHÈSE

## PROBLÉMATIQUES CONSTATÉES

*Les situations de ruptures des parcours ne sont pas liées majoritairement à un manque de places mais au manque de solutions personnalisées (qui doivent permettre un parcours de vie fluide). Au moment des saisines, le mode de vie des personnes ne répond pas à leurs attentes.*

### DU POINT DE VUE DES PROFESSIONNELLS

Manque de solutions dans un établissement ou un service (28%)

Inadéquation entre le projet de vie de la personne et ses possibilités (16%)

Inadaptation dans l'établissement ou le service (16%)

*Pour les 40% restants les problématiques constatées sont : Refus des propositions ; Insuffisance de prise en charge ; Problématique hors champ de compétence ; Fin d'accompagnement d'un établissement ou service.*

### DU POINT DE VUE DES PERSONNES ET DES FAMILLES

Projet de vie non respecté (29%)

Manque de solutions dans un établissement ou un service (19%)

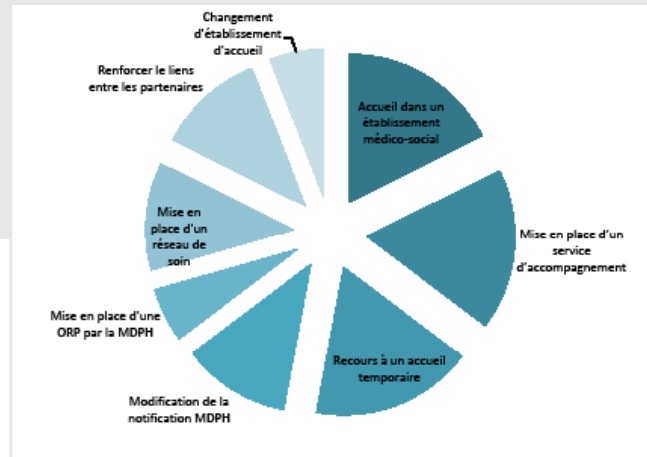
Insuffisance de la prise en charge (16%)

Epuisement des aidants (16%)

*Pour les 20% restants les problématiques constatées sont : Etat addictif ; Problèmes familiaux ; Problèmes de logement.*

## TYPOLOGIE DES RÉPONSES APPORTÉES PAR LE DISPOSITIF

- 18% : accueil temporaire
- 18% : modification de la notification CDAPH ou notification orientation professionnelle
- 17% : accueil dans un établissement
- 17% : mise en place d'un accompagnement (majoritairement par un SAVS ou un SAMSAH)
- 12% : mise en place d'un réseau de soins



## LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'EXPÉRIMENTATION



### LES APPORTS DU DISPOSITIF

- Le dispositif met en évidence l'importance du travail de réseau ;
- La mobilisation du réseau a permis l'élargissement et le décloisonnement des partenariats ; les structures du droit commun et du sanitaire ont été mobilisées et se sont engagées dans le dispositif ; les acteurs du sanitaire ont contribué à l'apport de solutions ;
- Le dispositif permet de faire émerger certaines situations et d'apporter un éclairage sur ces situations ; dans 50% des cas, ce seul éclairage a permis d'apporter une solution personnalisée par une simple mise en lien des acteurs concernés par la situation de la personne ;
- Le dispositif montre que les solutions peuvent être trouvées par la mobilisation des ressources locales existantes, par l'adaptation de ces ressources aux besoins et aux attentes de la personne ;
- Il met en valeur la complémentarité des 2 porteurs de l'action MDPH/Réseau Parcours Handicap 13 et des compétences respectives des 2 membres de l'équipe ;
- Il répond aux besoins des professionnels qui ne peuvent pas apporter seuls une réponse adaptée.

### LES LIMITES DE L'ANALYSE ÉVALUATIVE

Une analyse sur la base d'un nombre restreint de saisines (27 saisines) ;  
Une expérimentation limitée dans le temps qui ne permet pas un suivi et une analyse des parcours individuels sur le long terme (23 mois) ;  
Ce critère de temps est accentué par l'important travail d'ingénierie qui a été mené durant les 1ers mois en amont de l'ouverture des saisines (définition des modalités opérationnelles du dispositif : modes et critères de saisine ; création des outils du dispositif) ;  
Un temps de travail limité : 0.25 ETP de l'animatrice réseau , 0.5 ETP du travailleur social.

## SYNTHÈSE : MODÉLISATION ET ESSAIMAGE

### FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF – CONSTATS

Les résultats de l'évaluation mettent en exergue les points forts et les points faibles du dispositif.

- Pilotage bicéphale du dispositif MDPH / Mouvement Parcours : une volonté forte et partagée de la MDPH et des associations qui nécessite de définir clairement les rôles et missions de chacun au sein du dispositif : pilotage politique, pilotage technique, rôle du « référent » ;
- Moyens humains dédiés insuffisants pour permettre une présence suffisante sur les territoires afin de créer puis mobiliser de manière permanente le réseau des acteurs (ESMS, associations de familles, etc...) ;
- Importance d'organiser le suivi de la mise en œuvre des propositions et la coordination des partenaires autour de la personne : définir les modalités d'identification et le rôle/les missions du « référent ».

### FACTEURS CLÉ DE RÉUSSITE

Les facteurs clefs de réussite repérés - à partir de l'analyse de l'expérience - pour le bon fonctionnement d'un tel dispositif sont les suivants :

- Mise en oeuvre du dispositif par un opérateur légitime, connu et reconnu qui s'appuie sur le réseau d'acteurs locaux afin de permettre le maillage territorial du dispositif et la connaissance des ressources locales ;
- Des objectifs clairs et partagés entre les acteurs ainsi qu'une définition claire des rôles et missions de chacun au sein du dispositif ;
- Forte présence sur les territoires ;
- Un dispositif de suite pour accompagner la mise en œuvre des solutions proposées (désignation d'un « référent » ?) ;
- Accompagnement des personnes et des familles par leurs pairs pendant le traitement du dossier de la personne et après la proposition d'une solution (pairémulation) ;
- Des outils d'évaluation pour mesurer l'efficacité du dispositif par rapport aux objectifs fixés.

#### Dispositif territorialisé : réponse personnalisée et accompagnée par la mise en réseau des acteurs locaux

